



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2016/36

L'an deux mil seize, le deux septembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 19 août 2016

**PRESENTS** : MM. MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine ;

**ABSENTS** : GONON Florence (pouvoir à MICHEL Gilbert), SEVERAC Pascal ;

*Secrétaire de séance* : Monsieur BEAUME Hugues.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier en date du 19 mai 2016 par lequel la SCI JOUFFREY, 69008 LYON, fait don à la Commune des terrains qu'elle possède sur le territoire communal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité

**ACCEPTE** le don des parcelles suivantes appartenant à la SCI JOUFFREY (section – numéro de parcelles) : A87, A104, B42, B117, B121, B207, B247, B253, B284, B446, B1549, B1550, B1551, D189, AB194, AB284, AB402, AB588, d'une superficie totale de 6818m<sup>2</sup>,

**DIT** que l'acte authentique sera établi par Maître MORELLON Vincent, Notaire à TERNAY (Rhône), éventuellement assisté de la SCP GENIN-BRUNET, Notaires Associés à BOURG D'OISANS (Isère),

**MANDATE** Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Certifié exécutoire compte tenu  
de son dépôt en Préfecture

Le Maire,  
Bernard MICHEL

